



Parc des Sports Charles Ehrmann  
155 boulevard du Mercantour  
06200 NICE  
Tél. : 04 93 71 86 05  
contact@athle06.org  
www.athle06.fr



## COMITÉ DIRECTEUR

### PV de la réunion du 5 septembre 2022

#### Nice, Parc des Sports Charles Ehrmann

Les convocations ont été envoyées par mail à tous les membres élus du Comité Directeur.

**Présents** (12) : Martial AUDOT, Jacky CHARPENTIER, Franck CHEVRIER (Secrétaire adjoint), Ivan COSTE-MANIÈRE (Président), Sylvie DOULUT-MISLIN, Pierre FELT, Sébastien FRANCK, Valérie GOURAISSA (Trésorière), Sophie LANES, Corinne ROUSSEAU, Catherine STRUGEON-KUOPPALA et Julien WALTZER.

**Pouvoirs** (7) : Vanessa BERNAD, Margot CHEVRIER, Laurence DELAIRE-COSTE, André FERRETTI, Martine RALLO, Serge RALLO et Yves SERRA.

**Assiste** (6) : Adriana BURGAIN (apprentie chargée de développement et de projets) Jean-Claude PIJAROWSKI (membre du Conseil de l'Éthique), Mario PINTUS (Président du Conseil de l'Éthique), Gérard ROVERA (membre du Conseil de l'Éthique), Vanessa SIEGEL (membre d'honneur) et Maxence VAUDELIN (responsable du développement).

Ouverture de la réunion à 18h30.

### 1. Mot du Président, Ivan COSTE-MANIÈRE :

Un été à oublier, et des cicatrises encore en cours. Avec la disparition de notre ami Michel MASSEGLIA, c'est bien plus qu'un remaniement de notre structure qui se doit d'intervenir.

Au-delà de ce trou immense que Michel laissera, avec son enthousiasme, son investissement permanent, sa finesse de jugement et sa rectitude morale, sa chaleur et son amitié indéfectible, il nous revient de poursuivre cette aventure et ce projet dans lesquels il m'avait embarqué il y a de (très) longues années en arrière. Notre complicité a réussi à s'étendre à nombre d'entre vous, et à constituer le ciment de nos actions, qu'elles soient dévolues à la pratique de la compétition ou aux manifestations dans les vallées sinistrées par la tempête Alex, ou encore lors des multiples étapes de la Caravane du Sport ou de nos Challenges des Jeunes.

Nous continuerons dans ce sens, et nous allons procéder lors de cette réunion à une nécessaire redistribution des charges, fonctions et positionnements de nombre d'entre nous afin de rééquilibrer au plus vite le comité, tant en termes statutaires et juridiques, qu'en termes fonctionnels et organisationnels.

Je souhaite de tout cœur que nos engagements lors de notre élection soient ainsi perpétrés et consolidés, et cela ira dans le droit fil des propos échangés avec notre ami Jean GRACIA, à l'occasion des obsèques d'Eliane FIHUE à Tanneron. Il y a des exemples qui nous engagent, encore davantage. Eliane et Michel FIHUE, ou encore Michel MASSEGLIA restent des fils d'Ariane omniprésents, et je sais me souvenir de nombre de discussions que nous avons eues au long de ces 45 ans de partages, de passions et de symbiose philosophique.

Par ailleurs, cela a d'autant plus de pertinence compte tenu du soutien clair affiché par notre Conseil Départemental de tutelle qui aura eu l'amitié de modifier à la hausse les aides et subventions dont il nous gratifie.

Enfin, je pars début octobre sur Athènes et sur l'Académie Internationale Olympique, pour que nos prochains trophées réalisés là-bas soient dignes de ce qu'ils représentent et symbolisent, afin que l'héritage de ces valeurs olympiques, d'essence grecque et coubertinienne ait davantage de sens. La sculpture que je remettrai à l'AIO permettra de se souvenir de l'histoire qui nous sert tant en cette période.

## **2. Hommage à Michel MASSÉGLIA :**

Une minute de silence en la mémoire de Michel MASSÉGLIA sera observée lors de la première compétition organisée par ATHLE06 le dimanche 16 octobre 2022 à Nice.

De plus, sur la décision du Comité Directeur, un « Prix Michel MASSÉGLIA » sera décerné lors de la prochaine Assemblée Générale d'ATHLE06 (premier trimestre 2023).

## **3. Nouvelle composition du Bureau Exécutif d'ATHLE06 :**

Sur la proposition du Président, Ivan COSTE-MANIÈRE, et en vertu de l'article 31.2 des statuts d'ATHLE06, le Comité Directeur a validé à l'unanimité la composition suivante du Bureau Exécutif :

- Ivan COSTE-MANIÈRE, Président ;
- Valérie GOURAISSA, Secrétaire Générale ;
- Sophie LANES, Trésorière ;
- Franck CHEVRIER, Secrétaire adjoint.

## **4. Nomination de trois nouveaux présidents de commission et d'un responsable de pôle :**

Sur la proposition du Président, Ivan COSTE-MANIÈRE, le Comité Directeur a validé à l'unanimité la nomination suivante :

- Franck CHEVRIER : Président de la commission des statuts et règlements ;
- Pierre FELT : Responsable du pôle running, santé et tourisme ;
- Sylvie MISLIN : Trésorière adjointe et présidente de la commission des finances et du budget ;
- Julien WALTZER : Président de la commission des jeunes.

Conformément à l'article 32.4 des statuts d'ATHLE06, le Président, le Secrétaire Général et le Trésorier d'ATHLE06 sont membres de droit de chaque commission.

L'organigramme complet des commissions d'ATHLE06 est consultable sur [athle06.fr](http://athle06.fr).

## 5. Nomination de 4 Vice-Présidents :

Sur la proposition du Président, Ivan COSTE-MANIÈRE, le Comité Directeur a validé à l'unanimité la nomination de 4 vice-présidents :

- Jacky CHARPENTIER : Vice-Président en charge de la jeunesse ;
- André FERRETTI : Vice-Président en charge du running ;
- Sébastien FRANCK : Vice-Président en charge de la performance ;
- Yves SERRA : Vice-Président en charge des relations avec les clubs et avec la Fédération Monégasque d'Athlétisme.

Le Bureau Exécutif d'ATHLE06 et la commission des statuts et des règlements proposeront lors de la prochaine réunion du Comité Directeur d'ATHLE06, la définition du rôle et des prérogatives des Vice-Présidents qui seront inscrites dans le règlement intérieur d'ATHLE06. Cette modification du règlement intérieur d'ATHLE06 sera ensuite validée lors de la prochaine Assemblée Générale d'ATHLE06 (premier trimestre 2023).

## 6. Nomination d'un nouveau Président du Conseil de l'Éthique d'ATHLE06 :

Sur la proposition du Président, Ivan COSTE-MANIÈRE, le Comité Directeur a validé à l'unanimité la nomination de Jean-Claude PIJAROWSKI en tant que Président du Conseil de l'Éthique d'ATHLE06.

Les membres qui composent le Conseil de l'Éthique d'ATHLE06 sont : Jean-Charles CERANI, Mario PINTUS, Jean-Claude PIJAROWSKI (Président) et Gérard ROVERA.

## 7. Nomination d'un conseiller du Président :

Le Président, Ivan COSTE-MANIÈRE, a nommé Mario PINTUS, membre du Conseil de l'Éthique d'ATHLE06, en tant que conseiller du Président.

Le Bureau Exécutif d'ATHLE06 et la commission des statuts et des règlements proposeront lors de la prochaine réunion du Comité Directeur d'ATHLE06, la définition du rôle et des prérogatives des conseillers du Président qui seront inscrites dans le règlement intérieur d'ATHLE06. Cette modification du règlement intérieur d'ATHLE06 sera ensuite validée lors de la prochaine Assemblée Générale d'ATHLE06 (premier trimestre 2023).

## 8. Modification du règlement du jury des compétitions :

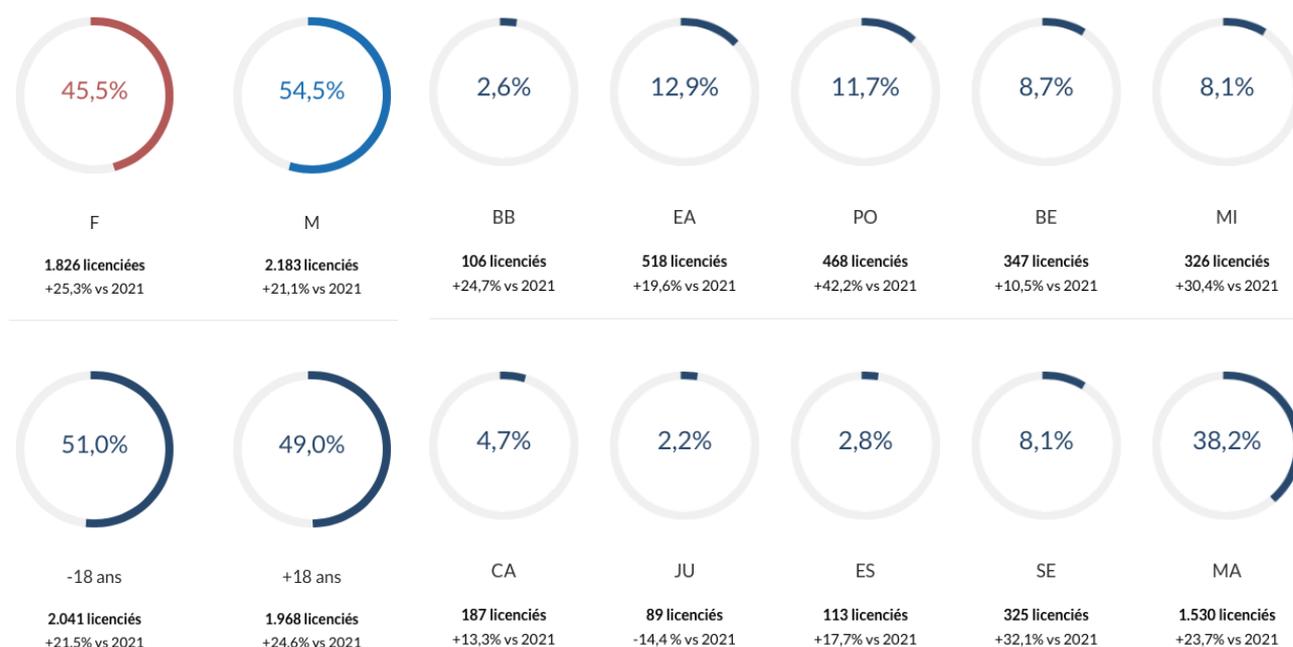
Sur proposition du Bureau Exécutif d'ATHLE06, de la commission des statuts et des règlements et de la commission des officiels techniques, le Comité Directeur a validé à l'unanimité la modification de l'article 5.2 du règlement des jurys des compétitions du 12 février 2018. Le nombre minimal de présences sur la saison sportive 2021-2022 qu'un officiel doit effectuer pour pouvoir bénéficier de ses gratifications a ainsi été fixé à 6.

## 9. État statistique des licences au 31 août :

Au 31 août 2022, le département des Alpes-Maritimes comptabilise 4.009 licenciés, soit +23,0% par rapport à 2021. Nous retrouvons ainsi les valeurs de l'avant crise sanitaire (4.011 licenciés lors de la saison 2018-2019).

L'évolution des effectifs des catégories oscille entre -14,4% pour la catégorie JU (seule baisse observée) et +42,2%.

Voir détail par catégorie ci-dessous et sur [athle06.fr](http://athle06.fr).



## 10. Bilan des compétitions de la saison estivale 2022 (organisations d'ATHLE06) et perceptives pour 2022-2023 :

Lors de la saison compétitive estivale 2022 (avril à juillet), ATHLE06 a organisé 13 journées de compétitions dont 6 supports de championnats départementaux (TC sur 3 journées, benjamins-minimes, épreuves combinées sur 2 journée).

Le CHALLENGE ATHLE06, véritable fil rouge meetings estivaux (soirées), fut organisé sur 4 étapes, du 15 juin au 6 juillet 2022, avec 6 épreuves au programme : 100m, 200m, 800m, longueur, javelot et relais 4 X 100m. Le CHALLENGE ATHLE06 2022 a suscité un réel engouement de la part des athlètes. La cérémonie officielle de remise des récompenses s'est tenue le mercredi 6 juillet à Cannes La Bocca lors de la dernière étape.

ATHLE06 a également organisé le Challenge Equip'athlé benjamins (tour printanier) à Nice, le 14 mai. Cette manifestation concernait les clubs maralpins et varois.

Comme perspectives pour la saison hivernale 2022-2023, la CSO maralpaine peut déjà annoncer l'implantation des championnats départementaux suivants :

- Samedi 26 et dimanche 27 novembre 2022 : Championnats départementaux d'épreuves combinées et de marche en salle TC à Miramas
- Samedi 10 décembre 2022 : Championnats départementaux de lancers longs TC et benjamins-minimes à Nice
- Dimanche 11 décembre 2022 : Championnats départementaux TC à Miramas
- Samedi 17 et dimanche 18 décembre 2022 : Championnats départementaux de cross-country à Opio

Le calendrier complet des compétitions hivernales 2022-2023 sera prochainement publié sur [athle06.fr](http://athle06.fr).

## 11. Formations des juges : bilan 2021-2022 et perceptives pour 2022-2023 :

L'année 2022 a été propice à la mise en place de formations concernant les juges.

ATHLE06 a pour vocation de former les juges assistants (JA, anciennement juges départementaux).

Pour se faire certaines règles de l'OFA sont à respecter et notamment : passer les modules « Responsabilité et éthique » et « Se situer sur un stade ». Le premier module entièrement en visioconférence se fait auprès du référent régional et dure environ 3 heures, le second se fait en présentiel en deux parties, théorique et pratique in situ.

Ensuite le candidat peut choisir parmi divers disciplines dont les courses, les départs, les lancers, les sauts, ou encore la photo d'arrivée et le secrétariat informatique.

L'équipe de formateur composée de Franck CHEVRIER, Sylvie DOULUT-MISLIN, Éric RIGAUD, Yves SERRA et Maxence VAUDELIN assistent les candidats et répondent à leurs interrogations.

Plus d'une dizaine de licenciés (de 16 ans et plus) ont été formés en mai et juin derniers.

À compter de septembre 2022, et chaque mois, une soirée « ouverte » permettra de parler règlements et de renforcer son savoir dans un domaine ou un autre. Nous savons d'ores et déjà que Claudette MONOT (et peut-être Claude) viendra prendre le relais de temps en temps, ce qui n'est pas rien, les sommes de connaissances sont toujours les bienvenus. La commission des formations invite également les juges expérimentés, qu'ils soient membres du Comité Directeur d'ATHLE06 ou non, à venir prendre part à ces réunions. Il serait aussi très agréable de pouvoir compter sur nos starters préférés pour pouvoir aider à la formation de quelques licenciés voulant prendre le flambeau.

Du côté de la formation des jeunes juges orchestrée par Sylvie DOULUT-MISLIN, un programme de formation a été mis en place sur la saison écoulée avec 2 sessions d'examen théorique (22 janvier et 28 mai). 25 jeunes juges ont passé le théorique et 24 d'entre eux l'ont réussi. Les 8 jeunes ayant obtenu leur examen théorique en janvier ont pu être évalués sur le terrain et obtenir leur qualification. Pour les autres, encore quelques sessions pratiques seront à programmer à l'automne afin qu'ils puissent bénéficier du précieux sésame.

Également, des documents ont été mis en place (notamment pour la formation) et permettent d'avoir une vision plutôt globale sur une discipline. Abordables, pratiques, ils viendront compléter et fusionner avec les documents des Jeunes Juges établis par Sylvie DOULUT-MISLIN dans le courant de l'année.

Un document beaucoup plus complet sera terminé fin 2022 et permettra à toute personne voulant se former, de présenter les épreuves de niveau 1, 2 ou 3.

## 12. Solidarité – « Athlétisme, jeunesse et solidarité : opération villages sinistrés des vallées » : bilan 2021-2022 du et perceptives pour 2022-2023 :

Lors de cette deuxième saison du projet « Athlétisme, jeunesse et solidarité : opération villages sinistrés des vallées », nous sommes intervenus de septembre à octobre 2021 et de mai à juillet 2022, toujours accompagnés de nos partenaires, le CDOS 06 et la Maison des Protection des Familles (Gendarmerie Nationale).

Cette seconde saison se conclue avec un total de 14 interventions dans le cadre scolaire réparties dans les villages des trois vallées (Roya, Tinée et Vésubie). ATHLE06 a touché un total de 250 enfants. À noter également que trois nouveaux villages (Bélvédère, La Bollène Vésubie et Utelle) ont intégré notre circuit.

Ayant soulevé un manque de moyen d'équipements sportifs au sein des écoles lors de notre première saison d'interventions, ATHLE06 a souhaité apporter son soutien grâce aux subventions touchées (ANS, FDVA et Conseil Départemental) et à notre partenaire Dynamic Athletic. Ainsi, ATHLE06 a offert un pack d'équipements d'athlétisme à cinq écoles : Clans, Roussillon (La Tour), Saint-Sauveur-sur-Tinée, Tende et Valdeblore (école de La Bolline et de Saint-Dalmas). Les maires des villages ayant reçus des dotations furent présents lors de notre venue. Nous avons même eu la visite de Christelle d'INTORNI, conseillère départementale et actuelle députée, à Clans le 9 mai.

Pour la troisième saison, nous souhaitons continuer dans cette direction en intervenant au sein des écoles. Pour la période de septembre-octobre 2022, 10 interventions sont déjà programmées (avec un nouveau village intégré : Lantosque).

L'objectif pour la période de mai à juillet 2023 serait d'effectuer un regroupant des écoles de la vallée de la Tinée sur une journée entière et d'offrir des packs d'équipements aux écoles récemment intégrées à notre projet.

Une enquête sera également réalisée auprès des écoles sur l'utilisation des packs distribués.

## 13. Paris 2024 :

Le Président, Ivan COSTE-MANIERE, a demandé à l'ensemble du Comité Directeur de réfléchir communiment à travailler sur une ou des actions commémorant les Jeux Olympiques de Paris 2024.

## 14. Soutien aux athlètes de haut niveau :

Le Comité Directeur d'ATHLE06 a pour projet de mettre en place un soutien financier aux athlètes de haut-niveau participants aux différents championnats nationaux et internationaux.

Fin de la réunion à 20h30.

**Ivan COSTE-MANIERE**  
Président

**Valérie GOURAISSA**  
Secrétaire générale

**Maxence VAUDELIN**  
Responsable du  
développement